

## Procès-verbal

Assemblée Générale du 10 novembre 2021 à 18h00  
à l'Hôtel de Ville de Lausanne  
Place de la Palud  
Salle du Conseil communal

### Ordre du jour :

#### A – Partie statutaire

1. Accueil
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 novembre 2020
3. Rapport de la Présidente
4. Comptes de l'exercice 2020-2021
5. Rapport des contrôleurs des comptes
6. Adoption des comptes 2020-2021
7. Budget 2021-2022
8. Vérificateurs des comptes 2021-2022
9. Réélection de deux membres du Comité
10. Divers et propositions individuelles.

#### B – Moment culturel

---

### 1. Accueil

La présidente salue particulièrement quelques invités :

- **M. Jean-François Cachin**, député, conseiller communal
- **M. Guy Gaudard**, député, conseiller communal
- **M. Nicola Di Giulio**, président du Conseil Communal
- **M. Christian Zutter**, chef du protocole, représentant de la Municipalité
- **M. Bertrand Picard**, ancien conseiller communal
- **Mme Estelle Papaux**, secrétaire générale de la Direction de l'enfance, de la Jeunesse et des quartiers
- **M. Roger Bornand**, président d'Inovil SA
- **Mme Hélène Brughera**, membre du Comité du Chœur de l'UPL.

Plusieurs invités sont excusés :

- **Mme Cesla Amarelle**, cheffe du DFJC
- **Mme Chantal Ostorero**, directrice générale de l'enseignement supérieur
- **M. Fabien Loi Zedda**, président d'honneur

Le président du Conseil Communal, M. Di Giulio adresse un message d'encouragement et de soutien aux missions de l'Université populaire de Lausanne.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 novembre 2020**

Le procès-verbal de l'AG du 4 novembre 2020 est adopté à l'unanimité sans remarques.

## **3. Rapport de la Présidente**

Le rapport annuel étant remis à chaque membre présent, la présidente relève en particulier les difficultés liées à la pandémie.

Les inscriptions aux cours ont subi une forte diminution et le passage abrupt de l'enseignement à distance a généré une charge de travail accrue pour les enseignants et la structure administrative.

Les techniques d'enseignement elles, progressent et l'on constate que le rôle du formateur est en plein changement, de nouveaux outils apparaissent, et la classe virtuelle fait désormais partie de la pédagogie.

Il s'agit dès lors de renforcer la formation des enseignants qui doivent s'adapter à l'enseignement hybride, étape délicate et difficile sur le plan technique.

La présidente remercie le corps enseignant pour les efforts accomplis, ainsi que l'équipe pédagogique et administrative qui a fait preuve d'un investissement particulier.

Elle remercie également le Comité, investi dans les différentes tâches réparties selon les compétences de chacun.

La présidente cède la parole à M. Christian Zutter, membre du Comité, qui explique le concept des visites guidées.

La parole est ensuite donnée à Mme Hélène Brughera, membre du Comité du Chœur, qui relate les difficultés rencontrées, chant et pandémie n'étant pas en accord parfait.

Nous saluerons l'enthousiasme, le dynamisme et la grande volonté d'aller de l'avant et de préparer le prochain concert. Mme Brughera est chaleureusement applaudie.

## **4. Comptes de l'exercice 2020-2021**

L'exercice accuse un excédent de charges de CHF 12'169.09.

La présidente commente quelques points.

Les finances de cours ont fortement diminué et elle remercie pour l'aide et les soutiens ci-après :

-Inovil SA pour un don de 5'000.-

-Le secrétariat général de la DFJQ, Mme Estelle Papaux, pour une aide exceptionnelle de 5'000.-

-La direction du logement et gérances, Mme Natacha Litzisdorf pour la gratuité de 3 mois de loyer de nos locaux aux Escaliers du Marché 2.

## **5. Rapport des contrôleurs des comptes**

M. Georges Gombau donne lecture du rapport de contrôle des comptes 2020-2021.

Les vérificateurs, MM. Roger Bornand et Georges Gombau, ont constaté que le bilan au 30 juin 2021 et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité et que cette dernière est tenue avec exactitude.

Ils recommandent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2020-2021 tels que présentés et remercient Mme Baudat et Mme Maria pour leur disponibilité et leurs compétences ainsi que l'ensemble du personnel pour son implication et la qualité de son travail.

#### **6. Adoption des comptes 2020-2021**

Ils sont adoptés à l'unanimité.

#### **7. Budget 2021-2022**

La présidente présente le budget qui est adopté à l'unanimité.

#### **8. Vérificateurs des comptes 2021-2022**

M. Roger Bornand  
M. Jean François Cachin  
Suppléant, M. Renato Cardone, élu par applaudissements.

#### **9. Réélection de deux membres du Comité**

Mmes Françoise Arlaud et Françoise Baudat sont réélues par applaudissement.

#### **10. Divers et propositions individuelles**

Néant.

#### **B. Moment culturel**

« Quand la musique sonne ! »

Mme Ornella Jimenez, enseignante de chant à l'UPL, et son petit groupe de chant pop ont suscité l'enthousiasme et ont apporté couleur, sourire et tons partagés par l'Assemblée, sollicitée elle aussi pour participer vocalement.

Un apéritif est ensuite servi dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 19h30.

F4-2/FB/ob/novembre 2021.